



Rejoindre Gîtes de France Conditions tarifaires 2022



UN ABONNEMENT D'UN AN

Votre abonnement est une cotisation à l'association de votre département qui couvre :

- La labellisation de votre hébergement
- La mise en ligne de votre annonce sur www.gites-de-france.com et les sites partenaires
- Le kit du labellisé : panneau de façade, documents d'accueil client, traduction des descriptifs, modération des avis clients, facturier
- L'accompagnement au quotidien pour toutes les questions relatives à votre activité
- Un outil de gestion de vos réservations
- Des partenariats locaux et nationaux



Rejoignez le pionnier du tourisme chez et par l'habitant !

pour plus d'informations, contactez Nadine Thomas

n.thomas@yonne.chambagri.fr - 03 86 46 01 39

14 bis rue Guynemer - 89000 Auxerre

LE CHOIX DE VOTRE COMMERCIALISATION



Tarifs pour une maison d'hôtes

Planning partagé

**FORMULE
SÉRÉNITÉ**

Exclusivité
Gîtes de France

**FORMULE
LIBERTÉ**

Partagé et synchronisé
avec toutes les plus grandes
plateformes

Commission Classique

8 %

8 %

Commission Apporteur d'Affaire
(vous fournissez le contact du client, nous gérons la réservation)

5 %

×

1ère année 220€

puis

10€ / mois

ou 100€ / an

puis

19€ / mois

ou 200€ / an



Tourisme responsable
made in France